



# Référent prévention sécurité au travail

## Objectif de formation

Formation permettant de développer les compétences nécessaires pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise conformément à l'article L4644-1 du Code du Travail, et renforcé depuis le 31 mars 2022, en application de la loi 2021-1018 du 2 août 2021

## Programme

### Aspects réglementaires

Dans le domaine de la protection et de la prévention des risques professionnels

### La prévention des risques, une question de pluridisciplinarité

Les acteurs de la sécurité :

Internes à l'entreprise (Chef d'établissement, cadre, personnel, SST...)

Externes à l'entreprise (médecine du travail, CARSAT, inspection du travail)

Description des rôles, des responsabilités et des pouvoirs

### Les risques professionnels

Les accidents du travail : Définition d'un A.T., Procédures, Traçabilité des accidents, Elaboration des indicateurs

Les maladies professionnelles : Définition et procédures correspondantes, Conséquences

Les accidents du trajet

L'Impact des risques professionnels dans l'entreprise

### Les principes de prévention des risques

Les 8 bonnes pratiques en matière de prévention

Principe d'évaluation des risques et transcription dans le document unique d'évaluation des risques professionnels : méthodologie

Le plan d'action, son suivi et la réévaluation des risques

Les interventions d'entreprises extérieures

Visites périodiques obligatoires : suivi, supervision et tenue des registres

Affichage : Les obligations

Formation du personnel : Les formations en fonction des risques

### L'analyse des accidents du travail

Principes

Méthodologie

Mise en application

### Compte-rendu de l'audit interne et axes d'amélioration de l'existant

## Infos pratiques

### Type de formation

Formation continue

### Public cible

Personnes désignées référent en santé et sécurité au travail, RH, responsable QSE, Préventeur, référent sécurité, directeur...

### Durée

5 Jours dont 35 Heures en centre

### Tarif(s) net de taxe

1200 € par stagiaire

### Adresse

**Site de Rennes/Bruz**  
Campus de Ker Lann,  
6 Rue des frères Montgolfier, BP  
17201

35172 Bruz

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

## Les points forts de la formation

- Mini groupe pour favoriser l'individualisation
- Illustration directe sur vos problématiques entreprise

# Les conditions d'admission

## Prérequis

Aucun pré-requis

# Le parcours de formation

## Objectifs pédagogiques

Contribuer à la prévention des risques d'accident du travail et des maladies professionnelles. Appréhender les aspects réglementaires. Analyser les accidents du travail.

## ► PRÉSENTIEL

## Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation.

## Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application pratique. Mise en relation directe avec le contexte professionnel des apprenants.

## Les sessions



### Bruz

- 26, 27 novembre ; 14, 15 et 16 décembre 2026

Date et mise à jour des informations : 27/05/2026

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet [www.cci-formation-bretagne.fr](http://www.cci-formation-bretagne.fr)

## Contacts



### DUROCHER Béatrice

Beatrice.DUROCHER@ille-et-vilaine.cci.fr

CCI Formation Ille-et-Vilaine - Site de Ker Lann - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435  
Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201 - 35172 Bruz  
Tél. : 0299054545 - cci.formationcontinue@fac-metiers.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

